## PACIFICATION ET ORGANISATION COLONIALES (1)



LE GÉNÉRAL GALLIENI (Cl. Pirou).

1º L'organisation administrative d'un pays doit être parfaitement en rapport avec la nature de ce pays, de ses habitants et du butquel'on se propose;

2º Toute organisation administrative doit suivre le pays dans son développement naturel.



C'est en vertu de ces deux principes absolument généraux que telle méthode, bonne à employer en telle région, est déplorable en telle autre; que tels procédés administratifs, excellents aujourd'hui en

raison de l'état de choses existant, seront à rejeter quelques mois après, si des événements quelconques modifient la situation

(1) Le général Gallieni met la dernière main au classement de ses notes coloniales. Dans quelque temps nous espérons pouvoir publier un résumé de son administration à Madagascar, où, par parenthèse, l'exercice financier courant se solde, grâce à la sagesse de sa gestion, par un excédent de plus de trois millions. Aujourd'hui, il nous autorise à donner ici l'exposé des principes qui ont si heureusement inspiré ses actes de pacification à Madagascar.

des contrées où ils sont appliqués. Rien ne doit être plus souple, plus élastique, que l'organisation d'un pays dont l'évolution s'opère sous l'impulsion des agents énergiques que la civilisation et la colonisation européennes mettent en œuvre. C'est au bon sens et à l'initiative des commandants territoriaux, en contact direct avec ces populations, que l'administration supérieure doit faire appel pour l'éclairer sur les symptômes révélateurs des changements dans l'état moral et politique des provinces dont ils ont la garde et la surveillance. A toute évolution politique et économique doit correspondre une évolution administrative.

Le meilleur moyen pour arriver à la pacification, avec les ressources restreintes dont nous disposons en général aux colonies, est d'employer l'action combinée de la force et de la politique. Il faut nous rappeler que, dans les luttes coloniales que nous impose trop souvent, malheureusement, l'insoumission des populations, nous ne devons détruire qu'à la dernière extrémité et, dans ce cas encore, ne ruiner que pour mieux bâtir. Toujours, nous devons ménager le pays et ses habitants, puisque celui-là est destiné à recevoir nos entreprises de colonisation future et que ceux-ci seront nos principaux agents et collaborateurs pour mener à bien ces entreprises. Chaque fois que les incidents de guerre obligent l'un de nos officiers coloniaux à agir contre un village ou un centre habité, il ne doit pas perdre de vue que son premier soin, la soumission des habitants obtenue, sera de reconstruire le village, d'y créer immédiatement un marché et d'y établir une école. Il doit donc éviter avec le plus grand soin toute destruction inutile.

C'est l'action combinée de la politique et de la force qui doit avoir pour résultat la pacification du pays et l'organisation primitive à lui donner tout d'abord.

\* \*

Action politique. — L'action politique est de beaucoup la plus importante; elle tire sa plus grande force de la connaissance du pays et de ses habitants; c'est à ce but que doivent tendre les premiers efforts de tout commandant territorial. C'est l'étude des

races qui occupent une région qui détermine l'organisation politique à lui donner, les moyens à employer pour sa pacification. Un officier qui a réussi à dresser une carte ethnographique suffisamment exacte du territoire qu'il commande est bien près d'en avoir obtenu la pacification complète, suivie bientôt de l'organisation qui lui conviendra le mieux.

Toute agglomération d'individus, race, peuple, tribu ou famille, représente une somme d'intérêts communs ou opposés. S'il y a des mœurs ou des coutumes à respecter, il y a aussi des haines et des rivalités qu'il faut savoir démêler et utiliser à notre profit, en les opposant les unes aux autres, en nous appuyant sur les unes pour mieux vaincre les secondes.

Il n'est pas moins important de chercher et de trouver les raisons qui déterminent certains soulèvements, certains mouvements généraux des populations contre nous.

C'est le plus souvent de la méfiance à notre égard, une répulsion instinctive à admettre la présence des Européens comme chefs, méfiance et répulsion exploitées par des factieux qu'aiguillonnent l'ambition ou les intérêts personnels. Frapper à la tête et rassurer la masse égarée par des conseils perfides ou des affirmations calomnieuses, tout le secret d'une pacification est dans ces deux termes.

En somme, toute action politique doit consister à discerner et mettre à profit les éléments locaux utilisables, à neutraliser et détruire les éléments locaux non utilisables.

L'élément essentiellement utilisable sera, avant tout, le peuple, la masse travailleuse de la population, qui peut, momentanément, se laisser tromper et entraîner, mais que ses intérèts rivent à notre fortune et qui sait bien vite le comprendre, pour peu qu'on le lui indique et qu'on le lui fasse sentir.

L'élément essentiellement nuisible est formé par les chefs rebelles ou insoumis, autour desquels il faut faire le vide, en ruinant leur prestige par tous les moyens possibles, politiques et militaires, par des coups répétés et incessants, jusqu'à leur disparition ou leur soumission complètes.

TOME 1.

\* \*

Il y a, enfin, deux éléments douteux :

1º Le chef indigène, à surveiller de près, à contrôler dans tous ses actes que commandent quelquesois une cupidité insatiable et des intérèts personnels. Quels que soient ses inconvénients, quels que soient les embarras qu'il peut nous causer, il vaut mieux, en général, conserver ce fantôme de pouvoir, auquel l'indigène est plus habitué et derrière lequel nous pouvons manœuvrer plus à l'aise. Un peu de discernement dans son choix, un peu d'habileté à savoir exciter chez lui l'amour-propre et l'ambition, en seront même quelquesois un auxiliaire non à dédaigner;

2º Toute la catégorie des gens autrefois au pouvoir que notre présence ruine, en tant, du moins, qu'élément politique, et longtemps encore qui dissimuleront, sous des dehors soumis et flatteurs, une rancune au profit de laquelle ils exploiteront nos moindres faiblesses. Une police bien faite et une sage fermeté les tiendront en respect.

\* \*

Action par la force. — Tout mouvement de troupes en avant doit avoir pour sanction l'occupation effective du terrain conquis. Ce principe est absolu.

L'action par la force se comprend sous deux formes : l'action lente et l'action vive.

La première, la plus préconisée et certainement la plus efficace, consiste dans l'occupation, dès le début, par des postes permanents des centres politiques, des points d'où nos adversaires tirent leurs approvisionnements, des voies de communication.

Le reste du pays est nettoyé progressivement, soit par de petites opérations militaires, soit même, et surtout, par la population ralliée à nous et armée, soutenue et ravitaillée en munitions par nos soins. Elle a, pour points d'appui, des postes provisoires qui sont successivement reportés en avant à mesure que l'épuration progresse; elle est stimulée dans son zèle par des expédients

faciles à trouver : des mises à prix de fusils, des récompenses pour les soumissions obtenues, etc. C'est la méthode de la tache d'huile. On ne gagne du terrain en avant qu'après avoir complètement organisé celui qui est en arrière. Ce sont les indigènes insoumis de la veille qui nous aident, qui nous servent à gagner les insoumis du lendemain. On marche à coup sûr et le dernier poste occupé devient, tout d'abord, l'observatoire d'où le commandant du cercle, du secteur, du district, examine la situation, cherche à entrer en relations avec les éléments inconnus qu'il a devant lui, en utilisant ceux qu'il vient de soumettre, détermine les nouveaux points à occuper et prépare, en un mot, un nouveau progrès en avant, C'est la méthode qui ménage le plus le pays et les habitants, et qui prépare le mieux la mise sous notre influence de ces nouveaux territoires. Elle exige, de la part de nos officiers, un ensemble de rares qualités : initiative, intelligence et activité, pour ne laisser échapper aucune occasion de prendre pied dans les contrées encore inconnues et insoumises ; prudence, calme et perspicacité, pour éviter tout échec, qui porte toujours un tort considérable à notire prestige et pour savoir discerner ceux des éléments adverses qu'ils peuvent utiliser pour les nouveaux progrès à accomplir.

Les zones pacifiées reçoivent immédiatement une organisation administrative; elles sont tenues et surveillées par des troupes régulières d'abord, puis, quand le calme est bien rétabli, par de la milice ou simplement des partisans armés; enfin, quand tout danger a disparu, on peut et l'on doit faire rentrer les armes prêtées aux populations qui n'en ont plus que faire.

\* \*

L'action vive est l'exception: c'est l'action des colonnes militaires. Elle ne doit être mise en œuvre que contre des objectifs bien déterminés, où il y a à faire œuvre de force, la force étant la caractéristique des colonnes; leur durée, à moins de cas de force majeure, ne doit pas dépasser trois mois; au delà, les troupes s'épuisent, les effectifs fondent. L'organisation de ces colonnes yarie suivant le but à atteindre: en principe, elles doivent comprendre, comme on a pu le voir, un noyau de troupes européennes

renforcées par des troupes indigènes, puis, chaque fois qu'il sera possible, des groupes de partisans qui ne représentent pas un élément bien sérieux de résistance, mais sont utilisables pour éclairer et poursuivre.

Les colonnes, je le répète, doivent être absolument exceptionnelles et employées seulement contre des rassemblements nombreux et dangereux, fortifiés dans des repaires, forèts, cirques,
d'où ils menacent la sécurité des régions environnantes et empêchent la soumission et l'obéissance des populations hésitantes,
qui n'attendent que la destruction de ces bandes pour reconnaître notre influence; — c'est ainsi que j'ai dû opérer plusieurs
fois au Tonkin, pour débarrasser le pays des grandes bandes
pirates qui le désolaient et le ruinaient.

Action politique et action de force sont les deux principaux agents de la première période d'une occupation ou d'une conquête. Si leur combinaison réussit, une deuxième période s'ouvre aussitôt: la période d'organisation, qui a recours à un troisième facteur, l'action économique.

\* \*

Action économique. Organisation. — Au fur et à mesure que la pacification s'affirme, le pays se cultive, les marchés se rouvrent, le commerce reprend. Le rôle du soldat passe au second plan, celui de l'administrateur commence. Il faut, d'une part, étudier et satisfaire les besoins sociaux des populations soumises ; favoriser, d'autre part, l'extension de la colonisation qui va mettre en valeur les richesses naturelles du sol, ouvrir des débouchés au commerce européen.

Ce sont là, semble-t-il, les deux conditions essentielles du développement économique d'une colonie; elles ne sont nullement contradictoires. L'indigène, en général, n'a que fort peu de besoins. Il vit dans un état voisin de la misère, qu'il est humain de chercher à améliorer; mais le nouveau mode d'existence que nous lui ferons adopter, en créant chez lui des besoins qu'il n'avait pas, nécessitera de sa part des ressources qu'il n'a pas davantage et qu'il lui faudra trouver ailleurs. Il faudra donc qu'il surmonte sa paresse et se mette résolument au travail, soit en faisant revivre des industries languissantes, soit en augmentant ses cultures et en adoptant pour elles des méthodes plus productives, soit en prêtant aux colons européens le concours de sa main-d'œuvre.

Il rentre dans le rôle de nos commandants territoriaux de créer des écoles professionnelles, où l'indigène se perfectionnera dans son métier par l'étude et l'application des moyens que l'expérience et la science nous ont acquis ; d'installer des fermes-modèles où il viendra se rendre compte des procédés de culture plus féconds que nous employons et qu'il ignore ; d'encourager la reprise des industries nationales, en facilitant l'établissement des premières fabriques qui s'organiseront et en les subventionnant au besoin ; de créer des marchés, francs de tous droits d'abord et qui ne seront imposés que dans la suite, très progressivement, etc.

Il se produira, infailliblement, une augmentation de richesse dans le pays avec, comme conséquence naturelle, un besoin de bien-être, de luxe même, que le commerce européen saura mettre à profit. Il trouvera, dans les produits nouveaux de l'activité que nous aurons ainsi créée, des articles d'exportation qui lui manquent un peu aujourd'hui dans nos colonies et, en tout cas, des ressources locales qui font le plus souvent défaut.

Il serait exagéré de mettre en vigueur des lois somptuaires dont l'application serait délicate et dont le principe est contraire à nos idées libérales et égalitaires; mais il n'y a aucun inconvénient à engager les chefs sous nos ordres à adopter nos vêtements et nos coutumes, à inciter leurs femmes à se débarrasser des oripeaux qu'elles affectionnent souvent, pour se vêtir à l'européenne avec des costumes d'origine française. La vanité et l'esprit d'imitation des indigènes seront, en général, assez puissants pour faire le reste.

La colonisation agricole sera heureuse, d'autre part, d'avoir des agents et des ouvriers rompus à nos méthodes. Nous lui préparerons les voies en déterminant à l'avance les périmètres de colonisation, en lui fournissant la main-d'œuvre par tous les moyens en notre pouvoir, par l'application large et bien entendue des lois sur le travail, que chaque colonie devra rédiger suivant les mœurs de ses habitants et les efforts qu'elle attend d'eux.

A tous la tâche sera facilitée par la connaissance de notre langue, que les indigènes auront acquise dans nos écoles. Un enseignement bien compris et bien dirigé fera, de la génération qui suivra celle qui a subi la conquête, une population qui nous sera toute dévouée et accessible à toutes nos idées.

Le développement progressif du réseau routier ne fera qu'aider à ce résultat.

D'autre part, les commandants territoriaux devront comprendre leur rôle administratif de la façon la moins formaliste. Les règlements, surtout aux colonies et en matière économique, ne posent jamais que des formules générales, prévues par un ensemble de cas, mais inapplicables parfois au cas particulier. Nos administrateurs et officiers doivent défendre, au nom du bon sens, les intérêts qui leur sont confiés, et non les combattre au nom du règlement.

L'organisation administrative laissera toujours la plus complète initiative aux délégués de l'autorité supérieure. Ils ont toute liberté dans le choix des moyens à employer, mais gardent aussi toute la responsabilité des résultats obtenus. En centralisant dans leurs mains les pouvoirs civil, militaire et judiciaire, on met à leur portée les éléments d'action indispensables à tout administrateur énergique et intelligent.

Dans les territoires militaires, une surveillance plus délicate à exercer fractionne les contrées à peine rentrées dans l'ordre en zones restreintes. Le secteur devient l'unité de commandement. Son rôle, le rôle des commandants de cercle et de territoires, dont l'action régulatrice fait converger vers le même but les efforts des commandants de secteur, sont en premier lieu des rôles presque exclusivement militaires. Le soldat se montre d'abord soldat, emblême de la force nécessaire pour en imposer aux populations encore insoumises; puis, la paix obtenue, il dépose les armes; il devient administrateur, sans perdre de vue, toutefois, qu'il se trouve au milieu de populations non encore franchement ralliées et qu'il a pour devoir strict de les surveiller étroîtement, utilisant, à ce point de vue, le prestige moral que lui a procuré le succès de la conquête.

Ces fonctions administratives semblent incompatibles, au premier abord, avec l'idée que l'on se fait du militaire dans certains milieux. C'est là, cependant, le véritable rôle de l'officier colonial et de ses dévoués et intelligents collaborateurs, les sous-officiers et soldats qu'il commande. C'est aussi le plus délicat, celui qui exige le plus d'application et d'efforts, celui où il peut révéler ses qualités personnelles ; car détruire n'est rien, reconstruire est plus difficile.

D'ailleurs, les circonstances lui imposent inéluctablement ces obligations. Un pays n'est pas conquis et pacifié quand une opération militaire y a décimé les habitants et courbé toutes les têtes sous la terreur qu'inspirent les procédés qu'elle est obligée d'employer. Le premier effroi calmé, il germera dans la masse des ferments de révolte, que les rancunes accumulées par l'action brutale de la force multiplieront et feront croître encore. Tout au moins il restera dans les esprits une méfiance instinctive, qu'il faut à tout prix calmer. Tant que cette méfiance existera, le régime civil sera prématuré: le conquérant seul est assez fort pour se permettre des actes de clémence que le peuple ne prendra pas pour de la faiblesse et qui le rallieront à nous. L'organisation des territoires militaires, avec sa surveillance étroite, est seule capable de fouiller assez profondément dans les bas-fonds pour en extirper les germes de rébellion qui pourraient y subsister.

Pendant cette période, les troupes n'ont plus qu'un rôle de police qui passe bientôt à des troupes spéciales, milice et police proprement dites; mais il est sage de mettre à profit les inépuisables qualités de dévouement et d'ingéniosité du soldat français. Comme surveillant de travaux, comme instituteur, comme ouvrier d'art, comme chef de petit poste, partout où l'on fait appel à son initiative, à son amour-propre et à son intelligence, il se montre à hauteur de sa tâche. Et il ne faudrait pas croire que cet abandon momentané du champ de manœuvres soit préjudiciable à l'esprit de discipline et aux sentiments du devoir militaire. Le soldat des troupes coloniales est assez vieux, en général, pour avoir maintes fois parcouru le cycle des exercices et ne plus avoir grand'chose à apprendre dans les théories et assouplissements auxquels on exerce les recrues de France. Les services qu'on réclame de lui, au contraire, entretiennent une activité morale et physique qui est décuplée par l'intérêt de la besogne qui lui est confiée.

En outre, en intéressant ainsi le soldat à notre œuvre dans le pays, on finit par l'intéresser au pays lui-même. Il observe, il retient, il calcule même et souvent, au moment de sa libération, il sera décidé à mettre en valeur quelque coin de terre, à utiliser dans la colonie les ressources de son art, à la faire bénéficier, en un mot, de son dévouement et de sa bonne volonté. Il devient un des plus sérieux éléments de la petite colonisation, complément indispensable de la grande. Dans toutes nos colonies, de nombreuses demandes de nos soldats se sont produites dans ce sens. Elles sont à favoriser et à encourager.



Tels sont, sommairement exposés, les principes qui m'ont toujours guidé; la méthode a fait ses preuves au Soudan, au Tonkin et à Madagascar. C'est, je crois, celle qui sait tirer le meilleur parti des qualités de chacun et exciter l'amour-propre du dernier des soldats, auquel elle confie une tâche et laisse une responsabilité.

Général GALLIENI.